L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 11 JUIN 1882.

Dernières Observations au sujet de la Démocratie Croyante.

Dans un article publié par l'*Abeille* du 14 mai j'ai expliqué sommairement ce que j'entends par Démocratie Croyante. J'ajoute ici quelques observations plus significatives, pour bien définir l'intention, la marche et le but de ma prochaine publication :

Je chercherai à introduire la Croyance dans la démocratie ; de faire comprendre que cette dernière n'aura de vraie puissance que par l'aide de la première ; que ceux qui ne luttent qu'avec les armes de la pure matérialité ne peuvent remporter que des victoires éphémères ; que c'est une orgueilleuse puérilité de dire que la science, *toute matérielle*, trouvera Celui qui est l'essence de la *spiritualité* ; que le progrès ne doit pas écarter le Créateur de la créature ; enfin, que nier l'Infini, en présence des sublimités de la nature, est une aberration du mince esprit des hommes terre-à-terre. Je n'aurai pas parlé pour ceux qui ne veulent pas comprendre, mais....

Dans mon intention, cette Croyance, que j'arbore comme un drapeau, est un point de départ : de là on peut partir pour aller où appellent le cœur et la raison. — Comme vient de le dire une voix éloquente : "*Dieu Sponsus ski Liberias.*" En effet, il n'y a que les matériels qui courbent le front sous les jougs, après s'être vainement révoltés ! et les mystiques sont ceux dont un poète a dit :

"Ne peuvent créer un brin d'herbe,
"Ils vont aimant aveuglément
"Celui qui fait mûrir la gerbe
"Et qui leur donne le froment."

Celui qui aime les petits, les pauvres, les prolétaires et les autres déshérités du présent, doit aimer Celui qui les fait vivre malgré les injustices de l'ordre social, et qui les fait marcher, jour à jour, vers l'égalité devant le bien-être....

Quand ma "Démocratie Croyante" aura vu le jour, je n'aurai besoin de solliciter personne pour qu'elle vive. Alors seront moins bruyantes les voix hélénées semant de mauvais propos pour entraver l'essor d'une œuvre honnête qui offusque leur exclusivisme et leur intolérance.

Le tout, pour ma publication, est de naître ; mais il faut bien des peines, bien des déboires et bien du temps, étant réduit à ma seule énergie.... diminuée par l'âge—et à mes seuls moyens.... qui sont nuls. C'est pour cela que je fais forcément appel aux bonnes volontés intelligentes qui ne se laissent pas détourner par des langues pernicieuses. "Il change de parti ; il abandonne ceux qu'il avait défendus !" s'écrient ces langues.... et elles ajoutent une infamie — que ma plume se refuse à exprimer en termes clairs.

Tout ce que j'ai écrit, depuis trente ans, erroné ou non, porte le cachet de la sincérité et de la franchise ; il en est de même aujourd'hui, et il en sera de même aussi longtemps que je tiendrai une plume. Cette plume, Dieu merci ! n'a jamais été, n'est pas, et ne sera jamais à vendre.

Le matérialisme m'a toujours profondément dégoûté, car j'ai toujours senti que se ravaler vers la bête n'est pas note d'exclusive humaine. Pour traduire le poète latin je dirai : "Le Créateur a donné à l'homme une tête et droite portée vers les hauteurs, pour que ses regards s'élèvent vers les astres !"

Un homme robuste doit, activement vivre
Jusqu'à, et crochu où ondoie la terre subtile

M'étant donné ici pour sujet la Démocratie Croyante, je ne puis parler farine, sucre, maïs ou coton : chaque chose a sa place et son temps.—De même que, il y a plus de dix ans, je me suis fait des ennemis en écrivant journaux et livres plaidant la cause d'être humains tenus sous le joug, de même, aujourd'hui, je m'en crée d'autres en arborant une Croyance qui offusque ceux qui n'en veulent pas ! Ayant accompli, en premier lieu, mon devoir aux yeux de ma conscience, je le fais encore aujourd'hui devant le même tribunal. Victime j'ai été, victime serai-je encore peut-être.... C'est la Loi : "Si une conviction est librement exprimée, elle sert au bien des autres—et nuit—au moins—d'abord—à celui qui la publie."

Je suis donc en butte à l'hostilité de ceux qui s'élèvent contre toute croyance. Cette hostilité, qui se manifeste par des calomnies, rend ma tâche plus difficile, celle qui consiste à trouver, brin à brin, ce qui est indispensable pour mon début. Que n'ai-je tout d'un coup cet indispensable ! Comme tout marcherait !—Si on pouvait savoir ce que sera ma publication, je n'aurais pas à tant peiner et à tant attendre pour la produire.

A tous salut et fraternité :

DR C. TESTUT.

Extrait d'une correspondance adressée, de Madrid, à la date du 17 mai, au *Temps* de Paris :

Au moment où M. Moret, en sa qualité de président de la commission de réforme des tarifs, demandait à M. Sagasta si la majorité de cette commission pouvait déposer son rapport favorable au retour à la législation de 1869, sous les auspices du projet de M. Camacho, qui réduisait en six ans tous les droits de douane au-dessus de 20 0/0.

M. Sagasta, sur-le-champ, déclara à M. Moret qu'il croyait suffisante la réforme faite par le traité français et que, dans dix ans, à l'expiration de cette convention, il serait temps de parler de la réduction graduelle de droits pour revenir au maximum fiscal de 15 0/0.

La stupéfaction fut générale chez les démocrates et chez les libre-échangistes. Si M. Sagasta persiste dans ces opinions Catalanes, M. Moret et ses amis cesseront d'appuyer la politique du cabinet.

La presse se livre à autant de suppositions que nos cercles politiques sur les conséquences d'une crise qui devait être prévue de tous ceux qui connaissaient le dualisme de la majorité, partagée entre des conservateurs toujours embrageux vis-à-vis de tout pas en avant, et d'actives révolutionnaires qui se sont ralliés aux faits accomplis, à la condition de pouvoir concilier les réformes les plus démocratiques de la révolution de septembre avec la monarchie parlementaire.

Les conservateurs dissimulent peu la satisfaction qu'ils éprouvent en voyant M. Sagasta se brouiller avec la démocratie et avec sa vraie majorité, pour céder aux centralistes. Il est bien difficile de prévoir ce qui sortira d'un pareil imbroglio, car même les amis du cabinet dans la presse laissent percer une nuance de tristesse.

—L'Opéra, de Paris possède un huissier, homme doux mais jaste.

Se trouvant, l'autre soir, de service à la porte de communication, pendant la représentation de Françoise de Rimini, il vit venir à lui un spectateur vêtu d'une redingote, quoique barbu.

Notre huissier, de plus en plus doux, mais jaste, tint à peu près avec lui ce langage :

—Vous désirez, monsieur !

—Aller saluer la Krauss et Lassalle.

—Vous ne pouvez passer avec cette tenue.

—Qu'a-t-elle donc ?

—Vous êtes en redingote et l'on ne pénètre qu'en frac sur la scène de l'Académie nationale de musique, en ce moment, et tout à l'heure de chorégraphie.

—Diable ! diable !

—Vous voulez dire Satan ou Méphistophélès. Ce sont ici les seuls démons que nous connaissions.

—Vous plaisantez ! C'est que je suis un peu de la maison.

—Moi aussi, et, voyez, je suis en habit.

—Je me nomme Verdi.

—Verdi ! Connais pas. Je ne connais que Métra et Gillet. Etes-vous Pan ou Pantre ?

—Non. Verdi, le maestro du Trovatore....

—Voyez au Château-d'Eau.

—Et d'Aïda.

—Aïda, ah ! oui. Mais, c'est égal, quand vous serez le petit ministre des Beaux-Arts, avec un redingote neuve, on ne passe pas !

Le maître daigna sourire et apprécier quelques habitués à son aide. Après avoir parlementé pendant quelque temps, et certain obtenu un laissez-passer de M. Vaucorbeil, Verdi prêt fraterniser la fameuse porte.

Et l'huissier impartialis ajoute qu'il ne comptait de bonne grâce combien il était dans son tort.

Cette anecdote pour être neuve n'en est pas moins savoureuse.

Evidemment toutes les consignes sont belles jusqu'au jour où leur exécution [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 10 juin 1882.

Thermomètre de C. DOLLIEN, Opticien.

14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	69	20
Midi	82	28
3 P. M.	85	29
6 P. M.	80	26

Samedi, 10 juin 1882. 3 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	[illegible]	Louisville, Ky	83
Augusta, Ga	[illegible]	Memphis, Tenn	82
Galveston, Tex	[illegible]	Mobile, Ala	80
Key, Fl	86	Montgomery, Ala	84
Nashville, Tenn	85	Nashville, Tenn	80
Natchitoch, O	80	New Orleans, La	80
Davenport, Iowa	63	Omaha, Neb	71
Dubuque, Iowa	58	Pittsburgh, Pa	68
Galveston, Texas	84	Savannah, Ga	77
Gallenia	88	Shreveport, La	79
Keokuk, Iowa	71	St-Louis, Mo	85
Key West, Fla	91	St-Paul, Minn	71
La Crosse, Wis	67	Vicksburg, Miss	82
Leavenworth, Kan	84	Yankton, D. T	73

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	5.10	Nashville, Tenn	9 05
Cairo, Ill	40 11	New Orleans	2.07
Chattanooga, O	24.06	Omaha, Neb	7.10
Davenport, I	9.00	Pittsburgh, Pa	5.00
Keokuk, Iowa	12.03	Shreveport, La	18.03
La Crosse, Wis	7.01	St-Louis, Mo	26 02
Leavenworth, K	9.05	St-Paul, Minn	8.06
Louisville, Ky	10 06	Vicksburg, Miss	41 02
Memphis, Tenn	22.04	Yankton	2.00

Hauteur des eaux au-dessus du niveau des basses eaux de 1874

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Loyd Wetherestradt à Mlle Annie Rapide ; Thomas Dwyer à Mlle Julia Barthet.

Naissances.

Mme A Schnell, une fille, 16 mai ;
M Bernard, un garçon, 31 mai ;
C G Salcesgadre, un garçon, 6 juin ;
Peter Schoer, une fille, 6 avril ;
Frank Rolo, une fille, 21 mai ;
J T Nolan, un garçon, 22 mars ;
Oscar Herbert, un garçon, 12 avril ;
Ry O Eustis, une fille, 20 mai ;
N Brunei, une fille, 4 avril.

Décès.

Mary A Bolton, c, 21 jours, cois Jersey et Dufossat ;
John W Hammer, 23 ans, 385 1/2 N. Clairborne ;
Fille de Mme Wm Phelps, 1 heure, 27 rue Pelopas ;
Alexandre Passanau, 11 ans, cois Broad et Canal ;
Louis Gordon, c, 7 mois, cois Warnow et Force ;
Eva B Thiel, 2 mois, 65 rue Union ;
Tommy Grant, c, 6 ans, cois Milan et Tchoupitoulas ;
Isabel Nolan, c 30 ans, 177 S Franklin ;
J H Hearricha, Jr, 7 semaines, 454 rue Bienville ;
E Im Joseph, c, 33 ans, rue Congrès, près Moralès ;
Marie J Richard, c, 8 mois, rue Miro, près Ste-Anne ;
Herbert J Collins, 3 ans, 487 rue Annonciation.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

W Malin, J C Lopez, Houston ; J C Gallaredy, Brownsville ; J L Raymond, C H White, Kressl White, Tex ; F M Martin et femme, miss Martin, Brookhaven, Geran Ryan, Celestin Fagan, Miss O D La Crepit, Jefferson, A A Beckner, J H Beckner, St Jacques, C H St Clair, Overton Cade, Baton Rouge, C Young, Nouvelle-Ibérie, Thos Mason, Donaldsonville, Miss Kate Mason, Donaldsonville, Lt ; C O Chenault, Lynchburg, Vir ; J R Flanigan, Boston ; B B Waddell, Memphis.

Cour du recorder Mittemberger.—A. Liambias a été envoyé à la cour criminelle, pour voies de fait. Cautionnement de $250.

John Smith convaincu de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamné à $10 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Eugénie Scott, atteinte d'aliénation mentale, a été envoyée à l'asile.

John Manya, petit garçon, convaincu de bris de paix, a été enfermé dans le cachot de la cour et y est resté jusqu'à cinq heures de l'après midi.

Adèle Miller était accusée d'avoir troublé la paix ; le magistrat ayant après qu'elle est sujette aux crises l'a renvoyée dans sa famille.

Cour du recorder Davey—M. M. J. Sheehan remplace provisoirement le recorder Davey.

Jane Lane, accusée de vol et de port d'armes cachées, a été envoyée en prison. Elle y restera jusqu'au jour de l'instruction, n'ayant pu fournir un cautionnement de $750.

Jim Thorton, convaincu de n'avoir aucun moyen d'existence, a été condamné à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police. Il était, en outre, accusé d'indécence.

John Cole, convaincu de tapage et de langage obscène, a été requis de fournir un cautionnement de $100 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois. A défaut de cautionnement, il passera dix jours à la geôle de police.

Marie Duffy a été condamnée à $5 d'amende ou dix jours de détention à la même geôle. Elle n'a aucun moyen d'existence.

Distribution d'eau dans le 6e district.—Les habitants du 6e district sont privés des avantages qui résultent de la distribution d'eau à domicile par une usine. La compagnie des Waterworks n'avait pu pousser ses conduits jusque-là. Elle vient néanmoins de s'y décider, grâce à l'intervention active de l'ingénieur en chef du service des pompes dans le 6e district, M. H. P. Phillips. Dès que la somme de $800 sera souscrite pour faire face aux premiers frais, la compagnie posera les tuyaux nécessaires dans la rue Magazine, et le 6e district aura enfin ses fontaines publiques et privées.

Nouvelle compagnie de Waterworks.—Il vient de se fonder une nouvelle compagnie de Waterworks sous le nom de "St. Tammany Waterworks Company." Il y a, du reste, longtemps qu'il en est question. L'aqu sera puisée dans le Bogueffalaya, de l'autre côté du lac Pontchartrain, et transportée par des conduits jusqu'à la Nouvelle Orléans. La distance est assez grande, et il y a le lac à franchir, mais tous les calculs sont faits et les frais d'établissement ne paraissent pas devoir dépasser les limites raisonnables.

L'eau de Bogueffalaya est parfaitement claire et limpide ; elle est en outre, très agréable au goût. La différence du niveau entre les bassins de St Tammany et la Nouvelle Orléans donnera une pression qui permettra à l'eau d'arriver aux étages les plus élevés.

La Charte de la Compagnie a été soumise à la Chambre de Commerce de la Nouvelle-Orléans, et le Comité chargé de l'examiner a présenté, vendredi dernier, un rapport qui fait le plus grand éloge du projet et le recommande vivement à la sollicitude des autorités. Ce rapport, signé par M. John M. Sandidge, T. L. Mason, David Jackson et J. G. Morey, a été adopté à l'unanimité et sera transmis à la législature.

Accident.—Hier soir, à six heures, Louisa Dorin, âgée de trois ans et demi, a été renversée, à l'angle de la rue Madison et Decatur, par une charrette que conduisait Théodore Boroh ; les roues lui sont passées sur la tête.

On a transporté l'enfant à la pharmacie de M. Llados, rue de Chartres, où elle a reçu les soins du Dr Delsato, qui a déclaré la blessure dangereuse. Elle est morte dans la soirée.

Paragraphes.—Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Jacob Spindler à Geo. Pod, un terrain avec bateaux, faisant face à la rue Laurent, dans l'île et comprenant les rues Laurent, White, Joséphine et St-André $450

Ventes du sheriff, M. Donnelly à Hy. Carstens, deux terrains dans l'île et bornés par les rues Prieur, O'Reilly, Aubry, Johnson et Lendon Avenue.....$375

Mme E. Shepherd à Martin Butz, un terrain faisant face à la rue Monroe, dans l'île et compris entre les rues Monroe, Madison, Lapeyrouse et Socrates....$50

Raymond et Marie A. Galves à François P Boutté, un terrain faisant face à la rue Quatrième, près French.....$46 50

William W Wiggineton et als à George A Heve, deux terrains et bateaux, faisant face à la rue General Taylor, dans l'île et comprenant les rues General Taylor, Camp, Peniston et Magazine.....$2100

Mme Oscar A Schneidau à Sullivan S Silcock, deux terrains et bateaux, faisant face à la rue Calliste, dans l'île et compris entre les rues Collège, Harmonie, Pritanée et Hutchins.....$3000

George W Collins à Jacob Blass, un terrain et bateaux, faisant face à la rue Erato, dans l'île et compris entre les rues Erato, St. Charles, Olée et Carondelet.....$1000

—Nos amis de l'Arion Club nous annoncent qu'Arion, le roi de la mélodie, est en suite, sont partis de Corinthe. Ils arriveront, mercredi, 14 du courant, à huit heures du soir, au Fort Espagnol. Sa Majesté sera installée sur un magnifique trône, dans la vaste salle des concerts, tendue que son loyeux sujets étreignent des feux d'artifice sur les bords du Pontchartrain. Le comité chargé des préparatifs de la fête se compose de MM. Wm A. Renaudin, chairman, H. Aarnault et Joe Bertin. Il nous dit que Parphemus jouera "La Marseillaise" en l'honneur de l'*Abeille*. Mille remerciements pour le bon souvenir.

—Samuel Lewis, c, demeurant dans la rue Marigny, entre Bourg et Madisson, Algier, a informé la police qu'hier matin, à deux heures, Louisa Robert, qui habite une chambre attenante à la cuisine, a mis du feu à un tas de foin qui était sur le plancher ; il a ajouté qu'il s'en est aperçu à temps et a éteint les flammes. Louisa a été arrêtée.

—Fidèle à une vieille tradition, l'Association des Commis de la Louisiane se prépare à célébrer, cette année, avec plus de pompe que précédemment, le troisième anniversaire de sa création le 4 juillet prochain. Cette Association est sans contredit, une des mieux composées et des plus importantes que notre ville se flatte de posséder ; elle compte parmi ses membres des messieurs pseudo maîtres dans l'art de bien ordonner les choses ; aussi, la fête qui fait le sujet de ces lignes et dont les préparatifs se poursuivent avec activité, sera-t-elle marquée au coin du plus brillant éclat. Un grand feu d'artifice doit être lancé à l'entrée de la nuit, par les frères Ferrouillet, pour annoncer à la fête la clôture des exercices champêtres et l'ouverture d'un grand bal dans la belle salle, "Art Hall", ainsi que sur l'esplanade en plein air. Ce feu d'artifice se composera de 17 pièces gigantesques rivalisant toutes d'originalité et de splendeur, ainsi que de trois bouquets 100 fusées chacun, et de quatre bombes multicolores. Au dire des membres de l'Association, le succès de la fête ne saurait faire l'ombre d'un doute. Deux brillants cembestres sous le conduite de musiciens habiles contribueront à égayer la fête et à faire régner *l'harmonie* la plus parfaite. L'émission des invitations se fait rapidement ; déjà elle s'élève à ce chiffre énorme de cinq mille. Aux attraits sans nombre de la fête, va s'ajouter celui d'une tombola dont le tirage se fera conformément à l'usage établi : chaque personne payant son entrée à la fête y participera. Les lots gagnants sont exposés à la vue du public dans une des vitrines du magasin Dessiger, 131 rue du Canal.

—Mme Smith en nettoyant, hier, une maison vide du coin des rues Bourg et Delaronde, Algier, propriété de M. Coycanalt, a trouvé, dans le grenier, des cordeaux imbibés d'huile de charbon et une demi bouteille de la même huile.

—Un homme ivre passait, à une heure du matin, dans la rue de la Commune, entre Camp et Magazine ; un individu s'est approché de lui et lui a demandé d'avoir la bonté de changer un billet de cinq piastres ; l'homme ivre a tiré plusieurs billets de sa poche, mais, à peine l'avait-il fait, que l'inconnu lui a enlevé un billet de cinq piastres et s'est enfui dans la direction de la rue des Magasins. A l'enseigneur de la rue Commune il a rencontré M. McNally et lui a dit : "Officier, on vient de détrousser un homme ivre près de la rue du Camp ;" l'agent s'est immédiatement transporté sur les lieux ; il y a rencontré la victime, lui a raconté ce qui venait de se passer ; après le récit McNally s'est mis à la poursuite de l'individu qu'il avait rencontré, mais celui-ci avait disparu. L'homme ivre n'a pas voulu dire son nom ; on sait, néanmoins, qu'il est employé au chantier de douves de MM. Bobet, Bros.

—Une demi-boîte de cigares et des cuillers ont été enlevées du café de M. John L. Wiesnan, au coin des rues Levée et Short.

—Des voleurs ont emporté, de chez M. Stromeyer, rue Quatrième, entre Locust et Freret, des vêtements évalués à cinq piastres.

—Le "Pearl Social Club", du troisième district, a élu :

Thos. Buckshaw, président.
E. O'Neil, vice-président.
Wm. L. Weber, secrétaire et trésorier.

—John Thompson, c, a été arrêté à Algier. Sa fille l'accuse de l'avoir assaillie dans une intention coupable.

—On a trouvé, hier matin, le cadavre de Charles Foster, qui s'est suicidé en se jetant dans le fleuve, au pied de la rue Harmonie.

—Le "Claiborne Social Club" se fait construire une magnifique maison—dans la rue Claiborne, près St-Louis.

—Des voleurs sont entrés chez M. L. Israel, au No 326 de la rue Bienville, mais ils ont été effrayés par un bruit et se sont enfuis, laissant, près d'un escalier du premier étage, du linge qu'ils avaient enlevé d'une chaise près du lit de M. Israel. Une montre et une chaîne étaient également près du lit. M. Israel croit que les voleurs n'ont pas eu le temps d'emporter quelque chose, car à l'heure où ils se sont levé.

—Dans la nuit de vendredi à samedi, des voleurs se sont introduits chez M. Charles Allen, au No 302 de la rue des Magasins ; ils y ont enlevé une montre et une chaîne en argent, trois boutons en or pour devant de chemises et deux boutons pour poignets ; ils sont ensuite entrés chez M. J. C. Havens, No 306 de la même rue, et en ont emporté une robe, un chapeau de dame et seize piastres.

—Hier matin, à trois heures, M. P. Finnegan, domicilié au coin des rues Front et Crossman, a pris du sel d'oseille au lieu de sel d'epsom ; il s'est senti subitement indisposé et a fait appeler un médecin, qui a constaté un empoisonnement, et lui a, tout de suite, administré les antidotes nécessaires. M. Finnegan est hors de danger.

—Le corps d'un homme blanc a été trouvé flottant dans le fleuve, hier soir, à cinq heures, au pied de la rue St Joseph. On croit que c'est un des employés du bateau de remorque "Samuel Woods" Il s'est noyé, le 4 du courant, au pied de l'avenue Clay.;

—Le quai du pied de la rue Jefferson s'est écroulé, hier matin, à dix heures et demie ; plusieurs balles de coton en ont été retirées par M. F. Washington, avant qu'elles fussent endommagées.

—Un incendie a détruit, au coin des rues Duprée et Washington, une maison, une écurie et un cheval, appartenant à M. Jean Marie Jaie, tuttier. Les bâtisses sont assurées pour $1500. On croit que le feu est l'œuvre de la malveillance.

—La première fête annuelle d'été, des Knights of Pythias de Lion, mardi 22 du courant, à 6 heures du soir, au Parc du Fort Espagnol, au profit du Castlé Hall. Il y aura des exercices militaires et un feu d'artifice. Le billet se vend cinquante sous.

—Le New-Orleans Odontological Society donne son premier dîner d'anniversaire, mardi, 13 du courant, à 6 heures du soir, au Fort Espagnol. Nos remerciements à MM. Geo. J. Friedrichs, M. Viet, A. G. Friedrichs—comité—pour une aimable invitation.

—Une rixe a eu lieu, hier soir, à six heures, au coin des rues Quatrième et St-Patrick, entre Harry Nelson on Henry Hurley et William Durand ; le premier a reçu un coup de couteau au côté gauche de la poitrine. Durand a été arrêté.

—Wm Trimble, c., accusé d'avoir essayé de passer des pièces d'argent contrefaites, a été arrêté, hier soir, à dix heures, à l'epicogniure Carondelet et Commune.

—Peter Campbell, c., est mort subitement, hier, au coin des rues Union et Dryades.

—Toney Warix est tombé, hier soir, à sept heures, dans la cale du steamer "Cadix," amarré au pied de la rue Quatrième ; il a été grièvement blessé au corps et à la tête. On l'a transporté à l'hôpital.

—Hier soir, à neuf heures, Marie Hill domiciliée au No 132 de la rue d'Orléans, après s'être frottée les bras et le cou avec de l'huile de chasbon, a pris son bras près d'une chandelle ; l'huile s'est enflammée et l'a grièvement brûlée. La chandelle s'est renversée et a mis le feu à la jupe ; les flammes ont été éteintes avant qu'il n'y ait eu de dégâts.

Le comité de dames de l'Association Sanitaire Auxiliaire de la Nouvelle-Orléans désire ajouter à l'exception des souscriptions additionnelles suivantes au fonds pour la semaine finissant le 10 juin 1882 :

De Madame Dr T. S. Kennedy,
La moitié des recettes de "Pélagie" représentée pour les "Dames" par l'Association Sanitaire Auxiliaire de la Nlle-Orléans.....$1000 00
Leon A. Pelletier.....100 00
J. T. Alleyn, directeur de la Western Union Telegraph Co.....100 00
Se montant à.....$1200 00

—Le "Ville de Paris" rapporte l'éphéméride suivante :

Un arrêté du 18 mai 1745, rendu par le Parlement, nous donne la mesure de la liberté dont la presse jouissait à cette époque.

Cet arrêté défendait de composer et débiter écrits qualifiés de gazettes ou nouvelles à la main, avec peine du fouet et du banissement, pour la première infraction. Pour les cas de récidive, l'appréciation était laissée aux magistrats.

" On était alors en guerre, dit le chroniqueur Barbier, et malgré la brillante victoire de Fontenoy, des gens intéressés sans doute jouaient l'alarme dans le public.

" Un particulier avait obtenu la permission faite de délivrer des nouvelles à la main qui étaient censées néanmoins contenir des appréciations sur la police. Cela se distribuait dans les auberges et dans les cafés, deux fois la semaine ; on donnait trente ou quarante sous par mois pour recevoir ces papier, et cela rapportait un produit considérable.

" Dans ces nouvelles à la main qui convenaient une feuille à haute, on insérait les faits sur les particuliers, comme mariages, charges, mécaniques, et sous ce prétexte il y avait souvent des faits faux ou injurieux dont on ne rougissait toujours guère."

Un des rédacteurs avait été déjà envoyé à la Bastille, mais le Parlement, non satisfait, avait eu devoir renouveler les défenses déjà édictées par lui dans son arrêté remontant à 1666 et sans doute oublié.

DEPECHES Télégraphiques

Transmises à l'ABEILLE.

FRANCE.

Chambre des Députés—L'indemnité espagnole—Abolition de l'inamovibilité de la magistrature—Juges électifs.

Paris, 10—Hier, pendant que la commission du budget siégeait, M. de Freycinet a expliqué la concession demandée pour compenser les pertes des colons espagnols qui ont été attaqués par les Arabes à Saïda.

M. Thomson a appelé l'attention sur ce fait que l'Espagne s'était seulement engagée à payer $300,000 aux victimes françaises de la guerre carliste.

Le comité du sénat a approuvé le projet de la Chambre des Députés relativement à l'introduction des viandes salées et a voté la clause abolissant l'inamovibilité des juges, en dépit des efforts du ministre de la justice, à une majorité de 254 contre 212 en faveur de ce principe de l'élection des juges.

Et n'avait rien promis pour les dommages supportés par les Français dans la guerre cubaine.

Le comité a résolu d'ajourner cette affaire et a requis le gouvernement d'aviser à un moyen d'indemniser les colons français.

La Chambre des Députés a discuté le projet de loi de réforme judiciaire.

Le Galena à Alexandrie.

Alexandrie, 10—Le steamer des Etats-Unis Galena est arrivé ici.

Fermeté de Derviesch Pacha.

Le Caire, 10—Derviesch Pacha a reçu les Ulemas aujourd'hui. Il a gardé à leur égard le même langage ferme qu'il avait déjà tenu.

Quelques Ulemas se sont levés et ont déclaré que si l'Europe n'avait pas annexer l'Egypte, on le devait à Arabi Pacha et au parti militaire, ils ont ajouté qu'avant leur règlement des questions pendantes, il fallait que les flottes anglaise et française s'éloignassent d'Alexandrie.

Derviesch Pacha s'est alors levé et a déclaré qu'il était venu au nom du Sultan pour faire respecter les ordres de Sa Majesté et non pour écouter leurs avis et il leur a ordonné de sortir.

Il a continué l'entretien avec les arabes ulémas.

On croit, dans les cercles diplomatiques, que Derviesch Pacha, tout en offrant une amnistie générale, ira plus loin à l'égard des chefs du mouvement que ne le demande l'ultimatum franco-anglais.

Note des puissances de l'Europe en faveur de la conférence.

Constantinople, 10—Les ambassadeurs autrichien, allemand, russe, italien ont fait une communication collective et identique à la Porte, en faveur de la conférence proposée pour régler les affaires égyptiennes.

A la recherche des assassins de Bourke.

Londres, 10.—300 soldats et hommes de police ont été engagés dans le district où a été tué Bourke.

63 personnes qui avaient été arrêtées parce qu'on les soupçonnait d'être complices du meurtre, ont été relâchées. Il n'y avait rien qui put justifier leur détention. Le seul fait qui fut défavorable à Kane, appelé dans les premiers rapports Keene, c'est qu'il avait vu quand on a découvert les cadavres.

L'incendie de Bakn.

Le correspondant du Daily News à St-Petersbourg télégraphie que l'incendie qui a éclaté à Baku dans un magasin où était renfermé du naphte, a communiqué le feu aux puits de naphte. Le danger est probablement que quand il manquera d'aliment.

L'abolition de l'esclavage.

Madrid, 10—Un projet de loi a été présenté à la Chambre des Députés mandant l'abolition immédiate de l'esclavage à Cuba et accordant aux esclaves les droits civils.

Interdiction aux Juifs d'être chirurgiens dans l'armée russe—Attentat à la vie du maison du comte Dobrunki.

Vienne, 10—Une dépêche de St Pétersbourg à la Presse annonce que la nomination de juifs comme chirurgiens dans l'armée est interdite, excepté sur reçu d'une instruction expresse du commandant en chef.

Les paysans ont de nouveau attaqué la résidence du comte Dobrunki, il en est résulté une lutte sanglante où il y a eu plusieurs personnes tuées.

Allocution de lord Spencer sur la situation de l'Irlande.

Dublin, 10—Lord Spencer, Lord Lieutenant d'Irlande, a prononcé une allocution devant une députation des professeurs des écoles. Il a dit que les meurtres récents fournissaient d'abondantes preuves qu'il existait une organisation pour l'assassinat commis en bravant la loi. Il espérait que le bill de répression serait promptement voté.

Le bill de répression.

Londres, 10—On croit, dit le Standard, qu'il sera nécessaire d'adopter des mesures pour mettre un terme aux débats sur le bill de répression.

Epizooties inondations.

Victoria, C. B, 10—Des rapports arrivés de la vallée de la rivière Frazer annoncent les plus désastreuses inondations que l'on ait jamais connues dans cette province. Une semaine de chaleur a fait fondre les neiges, ce qui a causé une hausse si rapide de la rivière, que les colons n'ont même pas eu le temps de enlever leurs effets. Les fertiles districts de Chillewolk et de Sierras sont transformés en lacs.

Les colons ne vont sur leurs terres qu'en canots et en esquifs.

Toutes les récoltes des terres basses sont détruites.

Jeudi matin, la digue Matuge s'est rompue et les eaux ont envahie toute la prairie, détruit les récoltes, balayé en quelques minutes les digues et toutes les propriétés évaluées à $100,000.

Les vapeurs naviguent sans difficulté là où, il y a 8 jours, on voyait de jolies fermes.

Sur la ligne du chemin de fer Yale Savana, la rivière est de 62 pieds au-dessus de la marque des basses eaux. Dans Temple Canon et très chaud. Partl : Mary Houston pour la Mlle-Orléans. 8

Pittsburg, 10—La rivière a 5 pieds 6 pouces à baisse. Temps chaud et s'éclaircissant.

Cairo, 10—Le fleuve a 40 pieds 11 pouces et baisse. Beau Temps. Thermomètre 85°. Arrivé : City of Providence pour Vicksburg.

Louisville, 10—La rivière a 10 pieds et baisse. Temps couvert et chaud. Partl : Chas Morgan pour Cincinnati ; J R Williams et Raymond Hepor et barges pour Pittsburg.

Evansville, 10—La rivière a 26 pieds et 0/10 de pouce et baisse. Temps clair et chaud. Partl : U F Schenck pour la Mlle-Orléans.

St. Louis, 10—Le fleuve a 26 pieds 2 pouces et baisse. Temps couvert et chaud. Arrivé : Holliday de la Mlle-Orléans. Partl : City of Alton pour la Mlle-Orléans.

Memphis, 10—Le fleuve a monté d'un pouce. Arrivé : City of Cairo de St-Louis. Partl : Ingalder pour la Mlle-Orléans à 2 p m, John E Meade pour St-Louis à 6 p m. Temps chaud.

Vicksburg, 10—Le fleuve a 41 pieds 6 pouces, une hausse d'un pouce. Partl : Alice P Silver et City of Greenville pour St Louis ; Golden Rule et Joseph Henry pour la Mlle-Orléans ; City of Yazoo pour Greenville.

—M. de X.... vient d'acquérir une grande propriété dans un département voisin des Pyrénées.

Afin de se rendre populaire, il a prié les maires des communes avoisinantes de lui désigner les pauvres les plus méritants, afin de leur distribuer quelques secours.

Le maire, dit un de ces fonctionnaires, une pauvre vieille bien honnête. C'est la veuve d'un montreur d'ours. Cet animal, quelque très doux et très apprivoisé, s'est jeté un jour sur son maître et l'a presque dévoré. L'homme qui mord....

—Hâte ! mon bon monsieur, interrompit la vieille, depuis ce moment, nous sommes sans abri, la bête et moi.

—Comment, la bête ? Est-ce la même qui a mangé votre mari ?

—Hélas ! mon bon monsieur, c'est tout ce qui me reste de mon pauvre défunt.

—Un mot de Calino qui convient tout mieux au législateur Cahbellard :

Calino entre dans un café et s'assied près d'un commissionnaire, à qui il demande poliment :

—Après vous, le journal, s'il vous plaît.

Au bout de trois-quarts d'heure, le lecteur n'en est qu'au bas de la première page. Calino, impatienté, va renouveler sa demande, lorsqu'il s'aperçoit que le journal est tenu à l'envers.

—Ah ! cela ne m'étonne plus, murmure-t-il d'un ton compatissant ; le pauvre homme n'a qu'un œil, et il est obligé de lire deux fois.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Le Sénat n'a pas eu de séance.

Chambre.

Immédiatement après la lecture du procès-verbal, la Chambre s'est constituée en comité général. M. Robinson, Mass, présida.

Le Chambre reprend la discussion du bill des allocations législative, exécutive et judiciaire.

Affaire Guiteau.—Writ d'habeas corpus.—Guiteau reçoit un ministre de la religion.

Washington, 10—Wm Wheeler, N-Y, n'a pas voulu faire partie de la commission du tarif.

Ch H. Reed, ex compagnie d'un notaire, s'est rendu à la prison de Guiteau pour obtenir sa signature au bas d'une pétition demandant un writ d'habeas corpus devant passer devant la cour suprême.

On croit que le juge Miller, qui doit être à son poste cette semaine, est qui sera le seul juge en fonctions, décidera x cet égard.

Guiteau a signé la pétition, tout en disant qu'elle ne servirait à rien. Reed lui l'affaire est bien close. Son seul espoir est dans la grâce du Président.

M. Reed a fait observer qu'il valait mieux d'avance épuiser tous les moyens légaux. Les nouvelles procédures auront lieu la semaine prochaine.

Cédant aux sollicitations de ceux qui l'environnent, Guiteau a consenti à voir un ministre de la religion.

C'est le Dr Hicks, de l'Eglise du Tabernacle de Washington qui est aller lui rendre visite. L'entrevue a duré une heure. Le prisonnier a été fort ému et s'est joint aux prières du ministre.

La question d'ajournement du Congrès.

Washington, 10—Le comité des voies et moyens, a sa prochaine réunion, s'occupera de fixer le jour de l'ajournement. On croit que le jour sera un plus tard, le 9 juillet.

Rapport du département de l'agriculture sur la condition du coton.

Washington, 10—Le rapport du département de l'agriculture pour le mois de juin donne toute la superficie mise en culture de 1561 des principaux comtés des Etats-Unis. Il n'y a une augmentation dans le Texas, ainsi que dans le petit district cotonnier de la Virginie de l'Ouest.

Tous les autres Etats accusent une diminution dans la superficie cultivée. La plus grande diminution a lieu dans les Etats riverains du Mississippi, ou l'on a fini de semer dans les districts inondés, le